

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1989)

Rubrik: Résultats financiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résultats financiers

Les résultats financiers comprennent le compte de résultats d'entreprise, le compte de résultats de l'infrastructure, le compte des investissements, ainsi que le bilan et le compte des flux financiers. Le compte de résultats d'entreprise fait apparaître toutes les charges et tous les produits bruts de l'entreprise, y compris ceux de l'infrastructure. Le compte de résultats de l'infrastructure, qui en constitue un sous-ensemble, porte sur toutes les dépenses pour l'infrastructure ainsi que sur leur couverture par la Confédération et les CFF. Le compte des investissements porte sur les dépenses d'investissements de l'exercice.

Grâce au trafic record, tant pour ce qui est des voyageurs que des marchandises, le compte de résultats d'entreprise de 1989 se solde par un excédent de produits de 70 MFr, les produits s'inscrivant à 5045,3 MFr et les charges à 4975,3 MFr. Ce montant comprend une contribution des CFF à l'infrastructure de 102 MFr; la part des dépenses d'infrastructure supportées par les CFF est donc supérieure de 76,8 MFr aux prévisions.

Compte de résultats d'entreprise Aperçu

Comparativement aux chiffres de l'année précédente et à ceux du budget, le compte de résultats d'entreprise se présente comme il suit.

	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr	%
<i>Produits</i>					
Trafic voyageurs	1 285,8	1 329,0	1 370,1	+ 84,3	+ 6,6
Trafic marchandises	1 179,3	1 160,6	1 243,3	+ 64,0	+ 5,4
Indemnité	547,9	559,0	559,0	+ 11,1	+ 2,0
Produits de transport	3 013,0	3 048,6	3 172,4	+159,4	+ 5,3
Produits accessoires	535,1	508,7	541,3	+ 6,2	+ 1,2
Prestations propres pour le compte des investissements	216,5	211,0	245,5	+ 29,0	+ 13,4
Prestations pour ordres de magasin	115,8	126,0	94,1	- 21,7	- 18,7
Prestations pour le CRI ¹	883,2	894,5	949,9	+ 66,7	+ 7,6
Autres produits	34,5	31,6	42,1	+ 7,6	+ 22,0
Total	4 798,1	4 820,4	5 045,3	+247,2	+ 5,2
<i>Charges</i>					
Charges de personnel	2 644,9	2 812,2	2 776,8	+131,9	+ 5,0
Dépenses de choses	1 058,3	1 080,4	1 062,7	+ 4,4	+ 0,4
Amortissements	541,3	539,1	568,9	+ 27,6	+ 5,1
Intérêts	255,5	281,8	336,5	+ 81,0	+ 31,7
Gros entretien résultant d'ordres d'investissement	96,1	75,0	113,1	+ 17,0	+ 17,7
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	135,0	25,2	102,0	- 33,0	- 24,4
Autres charges	24,8	6,7	15,3	- 9,5	- 38,3
Total	4 755,9	4 820,4	4 975,3	+219,4	+ 4,6
<i>Déficit</i>	-	-	-		
<i>Excédent de produits</i>	42,2	-	70,0	+ 27,8	+ 65,9

¹ CRI = Compte de résultats de l'infrastructure

Le total des produits, 5045,3 MFr, est supérieur de 247,2 MFr (5,2%) au compte de 1988. Par rapport au budget, cela représente une amélioration de 224,9 MFr (4,7%). A l'exception des prestations pour ordres de magasin, dont le chapitre des matières est imputé depuis le milieu de l'exercice directement au compte de magasin, tous les produits ont augmenté d'une année à l'autre et ont dépassé les prévisions. Les produits de transport, qui comprennent aussi l'indemnité compensatrice, s'élèvent à 3172,4 MFr, soit 62,9% de l'ensemble des produits.

Les charges ont progressé dans l'ensemble de 219,4 MFr (4,6%) pour s'établir à 4975,3 MFr. Cette augmentation est due pour deux tiers aux charges de personnel, qui, avec 2776,8 MFr, représentent 55,8% de l'ensemble des charges. Pour les dépenses d'infrastructure, les CFF ont versé une contribution de 102 MFr. Ce montant est inférieur de 33 MFr à

celui de 1988, mais il dépasse de 76,8 MFr le montant de 25,2 MFr inscrit au budget. De plus, il a été possible de réaliser un excédent de recettes de 70 MFr, qui sera versé à la réserve destinée à la couverture de futurs déficits.

Comparativement à l'année précédente, les versements de la Confédération, qui comprennent les prestations pour l'infrastructure (848 MFr), l'indemnité compensatrice pour les prestations de service public (559 MFr), l'indemnité pour les facilités tarifaires (57 MFr) et la contribution au transport d'automobiles accompagnées au Simplon (1 MFr), ont augmenté de 8% et se sont établis à 1465 MFr.

Produits

<i>Produits de transport</i>	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr %	
<i>Trafic voyageurs¹</i>	1 285,8	1 329,0	1 370,1	+ 84,3	+ 6,6
Transport de voyageurs	1 256,9	1 300,0	1 339,6	+ 82,7	+ 6,6
Bagages	23,1	22,9	24,1	+ 1,0	+ 4,3
Automobiles accompagnées	5,8	6,1	6,4	+ 0,6	+ 10,3
<i>Trafic marchandises¹</i>	1 179,3	1 160,6	1 243,3	+ 64,0	+ 5,4
Cargo Rail	802,0	763,7	834,6	+ 32,6	+ 4,1
Cargo Combi	61,4	62,9	77,7	+ 16,3	+ 26,5
Cargo Domicile	160,7	173,4	163,1	+ 2,4	+ 1,5
Prestations spéciales	35,2	36,0	37,6	+ 2,4	+ 6,8
Entrepôts	14,2	13,6	16,1	+ 1,9	+ 13,4
Poste	105,8	111,0	114,2	+ 8,4	+ 7,9
	2 465,1	2 489,6	2 613,4	+148,3	+ 6,0
<i>Indemnité</i>	547,9	559,0	559,0	+ 11,1	+ 2,0
Trafic voyageurs régional	514,0	523,0	523,0	+ 9,0	+ 1,8
Ferroustage	33,9	36,0	36,0	+ 2,1	+ 6,2
Total	3 013,0	3 048,6	3 172,4	+159,4	+ 5,3
¹ dont indemnité pour facilités tarifaires:					
– trafic voyageurs	43,2	41,0	41,0		
– trafic marchandises	15,5	14,0	16,0		

Les chiffres relatifs au volume des transports sont commentés en détail dans la partie «Marketing et production».

Conformément aux principes du mandat de prestations 1987, la Confédération a versé 559 MFr à titre d'indemnité compensatrice pour le trafic voyageurs régional et pour le ferroustage. Le montant du premier chapitre est de 523 MFr (+1,8%) et celui du second de 36 MFr (+6,2%).

<i>Produits accessoires</i>	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr %	
<i>Prestations d'exploitation pour tiers</i>	117,1	115,9	122,9	+ 5,8	+ 5,0
Service commun	90,4	90,7	93,2	+ 2,8	+ 3,1
Service des trains et de la traction	16,4	15,9	17,7	+ 1,3	+ 7,9
Autres	10,3	9,3	12,0	+ 1,7	+ 16,5
<i>Prestations de service pour tiers</i>	21,1	17,8	21,3	+ 0,2	+ 0,9
Agence CNA, tenues de comptes	5,3	7,7	6,0	+ 0,7	+ 13,2
Autres	15,8	10,1	15,3	– 0,5	– 3,2
<i>Livraisons et autres prestations pour des tiers</i>	75,2	68,8	78,3	+ 3,1	+ 4,1
<i>Fermages et locations</i>	177,4	176,7	194,9	+ 17,5	+ 9,9
Locations forfaitaires Dom ¹	49,3	48,7	50,2	+ 0,9	+ 1,8
Locations basées sur le chiffre d'affaires Dom ¹	85,9	86,7	91,1	+ 5,2	+ 6,1
Autres locations Dom ¹	8,5	6,6	15,5	+ 7,0	+ 82,4
Véhicules	27,6	27,6	31,7	+ 4,1	+ 14,9
Diverses locations	6,1	7,1	6,4	+ 0,3	+ 4,9
<i>Ventes d'énergie</i>	62,6	64,3	34,5	– 28,1	– 44,9
<i>Ventes d'imprimés</i>	5,5	5,2	5,6	+ 0,1	+ 1,8

<i>Divers produits</i>	76,2	60,0	83,8	+ 7,6	+ 10,0
Provisions	13,4	11,8	14,4	+ 1,0	+ 7,5
Change	19,0	18,5	21,6	+ 2,6	+ 13,7
Taxes	3,1	3,0	3,8	+ 0,7	+ 22,6
Intérêts actifs et divers produits financiers	3,2	1,1	4,3	+ 1,1	+ 34,4
Produits résultant de sorties d'immobilisations	6,1	2,0	3,5	- 2,6	- 42,6
Participations aux frais, contributions et autres	31,4	23,6	36,2	+ 4,8	+ 15,3
Total	535,1	508,7	541,3	+ 6,2	+ 1,2

¹ Dom = Domaine

Par rapport à l'année précédente, les produits accessoires ont pu être accrus de 6,2 MFr (1,2%). Avec 17,5 MFr, le poste «Fermages et locations» présente la plus forte augmentation. Le poste «Divers produits» a progressé de 7,6 MFr (10%), notamment en raison de la hausse des provisions, du change ainsi que des participations et des contributions. En revanche, les produits procurés par les ventes d'énergie ont reculé en raison de la baisse des prix et du volume.

<i>Autres postes de produits</i>	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr	%
Prestations propres pour le compte des investissements	216,5	211,0	245,5	+ 29,0	+ 13,4
Prestations pour ordres de magasin	115,8	126,0	94,1	- 21,7	- 18,7
Prestations pour le CRI	883,2	894,5	949,9	+ 66,7	+ 7,6
Produits hors exploitation et extraordinaires	34,5	31,6	42,1	+ 7,6	+ 22,0

L'accroissement des prestations propres pour le compte des investissements résulte de la progression du volume des investissements ainsi que de la légère augmentation de la proportion des prestations propres par rapport à l'ensemble des dépenses d'investissement.

Les produits procurés par les prestations pour ordres de magasin se sont contractés de 21,7 MFr (18,7%) par rapport à l'exercice précédent, étant donné qu'à partir du début de juin 1989, seules sont mises en compte les prestations propres (travail du personnel de l'entreprise); les matières utilisées à cet effet sont imputées directement au compte de magasin.

Les prestations des CFF pour le compte de résultats de l'infrastructure s'élèvent à 949,9 MFr, soit 7,6% de plus qu'un an auparavant. Pour le détail, voir sous «Compte de résultats de l'infrastructure».

Les produits hors exploitation et extraordinaires comprennent en particulier, outre les produits uniques ou imputables à une autre période comptable, les gains sur les cours du change (9 MFr), les produits de participations (9,9 MFr) et les intérêts sur les prêts et les valeurs (8,4 MFr).

Charges

<i>Charges de personnel</i>	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr	%
<i>Traitements</i>	1 876,7	1 994,8	1 953,8	+ 77,1	+ 4,1
Traitements, allocation de renchérissement comprise	1 874,4	2 011,6	1 977,8	+103,4	+ 5,5
Autres éléments des traitements	29,4	9,2	3,2	- 26,2	- 89,1
A déduire: participations de tiers	-27,1	-26,0	-27,2	+ 0,1	+ 0,4
<i>Allocations et indemnités</i>	241,0	260,1	258,7	+ 17,7	+ 7,3
Indemnités de résidence et allocations de séjour à l'étranger	99,0	110,9	112,5	+ 13,5	+ 13,6
Allocations pour enfants	37,0	38,9	37,7	+ 0,7	+ 1,9
Gratifications pour ancienneté de service	11,1	11,9	9,9	- 1,2	- 10,8
Indemnités pour service du dimanche	28,9	30,8	30,0	+ 1,1	+ 3,8
Indemnités pour horaire de service irrégulier	6,3	6,5	6,6	+ 0,3	+ 4,8
Indemnités pour service de nuit	51,2	52,6	53,1	+ 1,9	+ 3,7
Autres	7,5	8,5	8,9	+ 1,4	+ 18,7

<i>Contributions aux assurances du personnel</i>	279,5	295,0	311,4	+ 31,9	+ 11,4
Caisse de pensions et de secours	128,4	136,6	152,7	+ 24,3	+ 18,9
AVS/AI/APG/AC	108,4	113,7	113,4	+ 5,0	+ 4,6
Assurance-accidents	51,4	53,9	54,3	+ 2,9	+ 5,6
Autres	0,5	0,5	0,5	—	—
A déduire: participation du personnel à l'assurance ANP	-9,2	-9,7	-9,5	+ 0,3	+ 3,3
<i>Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)</i>	247,7	262,3	252,9	+ 5,2	+ 2,1
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique CPS	121,1	126,2	118,3	- 2,8	- 2,3
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique CPS	126,6	136,1	134,6	+ 8,0	+ 6,3
Total	2 644,9	2 812,2	2 776,8	+131,9	+ 5,0

L'augmentation des charges de personnel de 131,9 MFr (5%) d'une année à l'autre est due pour l'essentiel aux raisons que voici.

	<u>MFr</u>
Variation de l'effectif (personnel permanent - 76, personnel en formation + 126, auxiliaires - 84)	- 1,9
Compensation du renchérissement, personnel actif et bénéficiaires de rentes	+ 59,7
Augmentation des salaires réels et révision de la classification des fonctions (1re phase) au 1er janvier 1989 (y compris 29,5 MFr CPS)	+100,1
Indemnité d'automne non prévue en 1989	- 23,0
Indemnité supplémentaire en sus de l'indemnité de résidence à Zurich	+ 9,7
Caisse de pensions et de secours	
- Incorporation de 1000 francs de plus d'allocation de résidence au 1er janvier 1989 (y compris cotisation des salariés) en vue de relèvement du gain assuré	+ 14,6
- Cotisations uniques	- 16,5
- Rachats	- 3,9
Diminution du déficit rémunérable grevant la réserve mathématique de la CPS	- 7,7
Divers	+ 0,8
Total	+131,9

Au 1er janvier 1989, le renchérissement a été compensé jusqu'à un indice des prix à la consommation de 113,3 points, ce qui représente par rapport au compte de 1988 un accroissement de 2%. En moyenne annuelle, cet indice s'est élevé 115,4 points, ce qui signifie que le renchérissement n'a pas été entièrement compensé (-1,9%).

Les salaires ont été relevés de 2% en termes réels au 1er janvier 1989. A la même date, la première phase de la révision de la classification des fonctions entrainée en vigueur. Les coûts, de 100,1 MFr (augmentation du salaire réel: 60,6 MFr; révision de la classification des fonctions: 39,5 MFr) correspondent aux prévisions.

L'accroissement des charges pour la Caisse de pensions et de secours résulte de l'augmentation des cotisations périodiques suite aux relèvements des salaires du 1er janvier 1989, et, en particulier, du fait que les CFF ont pris à leur charge les cotisations des salariés, d'un montant de 11 MFr, découlant de l'incorporation d'une nouvelle tranche de 1000 francs de l'allocation de résidence dans le gain assuré.

Comme les traitements, les rentes ont bénéficié de l'incorporation de 2% d'allocation de renchérissement au 1er janvier 1989. La charge supplémentaire grevant la réserve mathématique de la CPS sera amortie sous forme d'annuités constantes réparties sur dix ans. Celles-ci correspondent à l'allocation de renchérissement qui ne doit plus être versée suite à son incorporation dans les rentes.

Dans l'ensemble, les charges de personnel ont été inférieures de 35,4 MFr (1,3%) aux prévisions, notamment en raison de l'effectif inférieur de 720 unités comparativement au budget, dans le cadre duquel une réduction de 200 agents avait déjà été effectuée.

<i>Dépenses de choses</i>	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr %	
<i>Matières</i>	326,4	350,7	313,6	- 12,8	- 3,9
<i>Prestations de tiers pour entretien</i>	168,5	135,9	149,0	- 19,5	- 11,6
<i>Prestations d'exploitation et de vente par des tiers</i>	157,2	162,6	174,6	+ 17,4	+ 11,1
Prestations d'exploitation	85,9	92,0	101,7	+ 15,8	+ 18,4
Renforts de personnel	42,9	38,2	40,4	- 2,5	- 5,8
Provisions	28,4	32,4	32,5	+ 4,1	+ 14,4
<i>Fermages et locations</i>	47,6	47,5	68,5	+ 20,9	+ 43,9
Biens-fonds	8,3	10,7	11,7	+ 3,4	+ 41,0
Véhicules	32,1	31,1	48,5	+ 16,4	+ 51,1
Autres	7,2	5,7	8,3	+ 1,1	+ 15,3
<i>Energie fournie par des tiers</i>	185,8	190,8	168,9	- 16,9	- 9,1
Courant de traction	152,2	157,0	134,7	- 17,5	- 11,5
Autre	33,6	33,8	34,2	+ 0,6	+ 1,8
<i>Assurances et dommages-intérêts</i>	23,3	22,4	25,1	+ 1,8	+ 7,7
<i>Indemnités pour voyages de service et remboursements de débours au personnel</i>	36,4	37,4	36,8	+ 0,4	+ 1,1
Indemnités pour voyages de service	14,2	14,0	14,6	+ 0,4	+ 2,8
Indemnités journalières et en cas d'absence	20,6	21,7	20,6	-	-
Autres remboursements	1,6	1,7	1,6	-	-
<i>Honoraires</i>	27,7	35,3	35,5	+ 7,8	+ 28,2
<i>Diverses prestations de tiers</i>	85,4	97,8	90,7	+ 5,3	+ 6,2
Impôts, taxes et droits	20,3	21,1	20,9	+ 0,6	+ 0,3
Frets, frais bancaires, taxes postales et téléphoniques	8,2	9,5	5,5	- 2,7	- 32,9
Imprimés, annonces	26,7	31,6	33,8	+ 7,1	+ 26,6
Contributions et indemnités	15,8	18,1	16,7	+ 0,9	+ 5,7
Autres	14,4	17,5	13,8	- 0,6	- 4,2
Total	1 058,3	1 080,4	1 062,7	+ 4,4	+ 0,4

Par comparaison avec l'exercice précédent, les dépenses de choses ne se sont amplifiées que de 4,4 MFr (0,4%). L'accroissement est dès lors nettement inférieur au renchérissement. La diminution au chapitre des matières, de 12,8 MFr ou 3,9%, est due en premier lieu à l'imputation directe des matières pour ordres de magasin au compte de magasin. Une forte baisse est également enregistrée au chapitre des prestations de tiers pour entretien. Cela résulte notamment du fait que les dommages engendrés par les intempéries au Saint-Gothard ont pu être réparés pour l'essentiel en 1988 déjà. Les dépenses pour les prestations d'exploitation dans les gares communes ont progressé en raison du renchérissement surtout. Les provisions en trafic voyageurs se sont accrues de 4,1 MFr (14,4%), étant donné que les taux d'indemnisation ont été portés à 10%. Suite à la forte augmentation du trafic, il a fallu louer considérablement plus de véhicules, ce qui se traduit par la progression du poste « Fermages et locations » (+20,9 MFr ou 43,9%). L'activité intense dans le domaine des investissements, alliée au manque de personnel, a conduit l'entreprise à faire plus souvent appel à des tiers pour l'étude de projets, ce qui a entraîné une augmentation de 7,8 MFr (28,2%) au chapitre des honoraires.

<i>Amortissements</i>	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr %	
Amortissements des immobilisations	538,6	537,0	566,7	+ 28,1	+ 5,2
Amortissements des fonds de roulement	2,7	2,1	2,2	- 0,5	- 18,5
Total	541,3	539,1	568,9	+ 27,6	+ 5,1

Les amortissements des immobilisations correspondent à 3,4% (taux moyen) de la valeur d'établissement ou d'acquisition des immeubles, installations et véhicules. Ils se répartissent comme il suit.

Installations ferroviaires 290,4 MFr (à la charge du CRI¹: 271,8 MFr)
 Usines électriques et ateliers 46,1 MFr (à la charge du CRI¹: 9,3 MFr)
 Véhicules 230,2 MFr

¹ CRI = Compte de résultats de l'infrastructure

L'augmentation des amortissements, de 27,6 MFr, résulte du volume accru des immobilisations.

Les amortissements des fonds de roulement comprennent ceux du matériel et ceux des créances irrécouvrables.

<i>Intérêts</i>	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989	
				MFr	%
<i>Intérêts des engagements à long terme</i>	202,8	227,6	275,7	+ 72,9	+ 35,9
Prêts de la Confédération	63,6	82,4	87,1	+ 23,5	+ 36,9
Bons de dépôt de la CPS	138,4	144,4	187,8	+ 49,4	+ 35,7
Autres prêts	0,8	0,8	0,8	—	—
<i>Intérêts des engagements à court terme</i>	52,7	54,2	60,8	+ 8,1	+ 15,4
Total	255,5	281,8	336,5	+ 81,0	+ 31,7

Comparativement à 1988, les intérêts des engagements à long terme se sont accrus de 72,9 MFr. La variation est due d'une part à un emprunt de la Confédération de 550 MFr et d'autre part à l'augmentation du taux d'intérêt des bons de dépôt de la Caisse de pensions et de secours. Les intérêts des engagements à court terme sont en progression de 8,1 MFr, étant donné que le taux d'intérêt de la Caisse d'épargne a été relevé et que le compte courant des assurances sociales a été mis à plus forte contribution.

<i>Autres postes de charges</i>	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989	
				MFr	%
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	96,1	75,0	113,1	+ 17,0	+ 17,7
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	135,0	25,2	102,0	— 33,0	— 24,4
Autres	24,8	6,7	15,3	— 9,5	— 38,3

Le gros entretien résultant d'ordres d'investissement inclut notamment les dépenses non actives auxquelles donnent lieu les ouvrages achevés. L'accroissement comparativement au compte de 1988 (17 MFr) et par rapport au budget (38,1 MFr) est dû notamment aux dépenses dans le domaine de l'informatique.

Leur contribution s'élevant à 102 MFr, les CFF assument en 1989 une part des charges d'infrastructure supérieure de 76,8 MFr au montant budgétisé.

La contraction des autres postes de charges par rapport au compte de 1988 (9,5 MFr) est due à un versement moins élevé en faveur de la réserve pour la compensation d'arriérés de jours de repos (4,5 MFr; en 1988: 18 MFr).

Aux termes du mandat de prestations 1987, la Confédération porte la responsabilité financière pour la construction et l'entretien de l'infrastructure. Les dépenses nécessaires à cet effet et leur couverture doivent faire l'objet d'un compte séparé, en conformité des dispositions de l'art. 15, 2e al., de la LF sur les CFF.

Compte de résultats de l'infrastructure

Charges	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr	%
Amortissements ordinaires	260,4	266,5	281,2	+ 20,8	+ 8,0
Intérêts	151,0	163,0	197,5	+ 46,5	+ 30,8
Entretien ordinaire	389,7	395,0	394,8	+ 5,1	+ 1,3
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	82,1	70,0	76,4	- 5,7	- 6,9
Total	883,2	894,5	949,9	+ 66,7	+ 7,6

L'infrastructure comprend tous les équipements et installations fixes qui ont un rapport direct avec la construction, l'exploitation et l'entretien des voies de communication. N'en font pas partie les installations et équipements des usines électriques et des centrales convertitrices, les lignes de transport et les ateliers principaux de l'entretien des véhicules. Les amortissements sont calculés directement sur la base des données du compte des immobilisations et des amortissements. La base du calcul des intérêts est constituée par la part de fonds de tiers consacrée aux investissements dans le secteur de l'infrastructure. L'entretien ordinaire ressort des ordres d'entretien tels qu'ils figurent dans le système comptable interne, et le gros entretien résultant d'ordres d'investissements correspond à la part non active des objets achevés dans le domaine de l'infrastructure. L'ensemble des charges, s'élevant à 949,9 MFr, excède de 66,7 MFr (7,6%) le chiffre du compte de 1988. A l'exception du gros entretien résultant d'ordres d'investissements, tous les postes contribuent, dans une mesure variable, à ce résultat.

Suite à l'accroissement des valeurs immobilisées, les amortissements ont progressé de 14,7 MFr (5,5%). Les intérêts ont augmenté, notamment en raison du relèvement du taux d'intérêt des bons de dépôt de la CPS, de 34,5 MFr, ou 21,2%.

Produits	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr	%
Contribution des CFF	135,0	25,2	102,0	- 33,0	- 24,4
Prestations de la Confédération	748,2	869,3	847,9	+ 99,7	+ 13,3
Total	883,2	894,5	949,9	+ 66,7	+ 7,6

La contribution des CFF à l'infrastructure avait été fixée dans le cadre du budget à 25,2 MFr. Eu égard au bon résultat et à l'accroissement des dépenses d'infrastructure, les CFF prennent à leur charge 76,8 MFr, ce qui porte leur contribution à 102 MFr. Les prestations de la Confédération pour l'infrastructure augmentent par rapport à l'année précédente de 99,7 MFr, mais sont en retrait de 21,4 MFr comparativement au budget.

Compte des investissements

Aperçu

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 1630,6 MFr, dont 1508,5 MFr à la charge des CFF, et dépassent de 121,6 MFr (8,1%) celles de 1988. Le budget est ainsi dépassé de 15 MFr (0,9%).

Alors que le budget prévoyait 46 MFr bruts, les dépenses pour le projet Rail 2000 se sont élevées à 61,2 MFr, dont 45,9 MFr à la charge du crédit d'engagement. Le dépassement est justifié par l'augmentation des frais d'étude.

Le financement de ces 1630,6 MFr se répartit ainsi.

Amortissements	566,7 MFr	} 41,7%
Gros entretien	113,1 MFr	
Contributions de tiers	122,1 MFr	7,5%
Fonds d'emprunt	828,7 MFr	50,8%

Nature des produits et des charges

Ventilé selon les charges et les produits par nature, le compte des investissements comprend l'ensemble des charges brutes mises en compte durant l'exercice. Il se présente comme il suit.

	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr %	
Charges					
Dépenses de choses	1 292,5	1 404,6	1 385,1	+ 92,6	+ 7,2
Matières	211,3	249,5	240,3	+ 29,0	+ 13,7
Prestations de tiers pour construction	919,7	985,0	980,6	+ 60,9	+ 6,6
Honoraires	85,5	88,4	86,0	+ 0,5	+ 0,6
Autres dépenses de choses	76,0	81,7	78,2	+ 2,2	+ 2,9
Prestations propres	216,5	211,0	245,5	+ 29,0	+ 13,4
Total	1 509,0	1 615,6	1 630,6	+121,6	+ 8,1
Produits					
Investissements à la charge des CFF	1 319,8	1 459,6	1 508,5	+188,7	+ 14,3
Contributions de tiers	184,4	153,8	115,5	- 68,9	- 37,4
Divers produits	4,8	2,2	6,6	+ 1,8	+ 37,5
Total	1 509,0	1 615,6	1 630,6	+121,6	+ 8,1

D'une année à l'autre, les contributions de tiers ont diminué de 68,9 MFr (37,4%), l'écart par rapport au budget étant de 38,3 MFr (24,9%). La contribution du canton de Zurich à la construction du RER s'est élevée à 63,5 MFr, ce qui représente 55% du total des contributions de tiers.

Compte des investissements par groupes d'immobilisations (montants bruts)	Compte 1988 MFr	Budget 1989 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr %	
Immeubles et installations	1 147,6	1 153,9	1 214,7	+ 67,1	+ 5,8
Installations ferroviaires	1 055,3	1 078,4	1 142,3	+ 87,0	+ 8,2
Usines électriques	82,9	65,0	63,2	- 19,7	- 23,8
Ateliers	9,4	10,5	9,2	- 0,2	- 2,1
Véhicules	361,4	461,7	415,9	+ 54,5	+ 15,1
Véhicules moteurs	200,8	349,5	308,2	+107,4	+ 53,5
Voitures	126,9	68,2	59,3	- 67,6	- 53,3
Wagons	33,7	38,0	42,5	+ 8,8	+ 26,1
Véhicules routiers ¹	-	6,0	5,9	+ 5,9	.
Total	1 509,0	1 615,6	1 630,6	+121,6	+ 8,1

¹ Les véhicules du service des gares et des travaux figuraient jusqu'ici sous «Installations ferroviaires».

Les dépenses relatives aux installations ferroviaires ont dépassé les prévisions de 63,9 MFr (5,9%). L'écart est dû en partie à un renchérissement supérieur à la moyenne dans le secteur du bâtiment et des travaux, au rattrapage de retards sur le chantier du Grauholz et aux derniers ouvrages du RER de Zurich (mise en service prévue le 27 mai 1990).

Les 1142,3 MFr investis furent affectés aux travaux suivants.

- 359,7 MFr à la transformation et à l'extension de gares et de bâtiments de service
- 351,7 MFr au perfectionnement général d'installations de la pleine voie (dont double voie Münchenbuchsee–Schüpfen 8,5 MFr, ligne du Grauholz 61,7 MFr, seconde voie Zoug–Cham 15,8 MFr, RER de Zurich 87,3 MFr, seconde double voie Zurich HB–Zurich Altstetten 25 MFr et îlots à double voie dans le district de Knonau 21,4 MFr)
- 21,8 MFr à l'achat de mobilier, de machines et d'ustensiles
- 18,9 MFr à la modernisation de croisements rail-route
- 214,0 MFr au renouvellement de voies et de branchements
- 29,9 MFr au renouvellement de caténaires
- 56,3 MFr à la réalisation de projets informatiques
- 24,0 MFr à l'acquisition de biens-fonds sans affectation définitive
- 66,0 MFr à divers projets

Au chapitre des usines électriques, les dépenses excèdent de peu le budget, savoir de 1,8 MFr. Inversement, dans le domaine des ateliers, les dépenses sont en retrait de 1,3 MFr par rapport aux prévisions.

En raison d'écarts par rapport aux programmes d'acquisition et de livraison, les dépenses pour les nouveaux véhicules sont supérieures de 45,8 MFr aux prévisions, ce qui se traduit aussi par des dépenses en plus et en moins dans les différentes catégories de véhicules. L'on a consacré 179,5 MFr à l'achat de véhicules RER, 80,1 MFr à l'achat de rames réversibles et 37,8 MFr à l'achat de voitures unifiées IV.

	Compte 1988 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr
<i>Actif</i>			
Immobilisations	9 580,1	10 417,9	+ 837,8
Fonds de roulement	1 726,2	1 880,3	+ 154,1
Actifs transitoires	100,9	97,1	- 3,8
Charge à amortir	596,9	509,2	- 87,7
Solde passif	—	—	—
Total	12 004,1	12 904,5	+ 900,4
<i>Passif</i>			
Fonds propres	3 000,0	3 000,0	—
Fonds de tiers	8 731,5	9 558,3	+ 826,8
Engagements à long terme	5 787,7	6 186,4	+ 398,7
Engagements à court terme	2 346,9	2 862,7	+ 515,8
Engagements cumulés de la CPS	596,9	509,2	- 87,7
Passifs transitoires	207,1	210,6	+ 3,5
Réserve pour la couverture de futurs déficits	65,5	135,6	+ 70,1
Total	12 004,1	12 904,5	+ 900,4

Actif Au 31 décembre, la somme inscrite au bilan s'établissait à 12 904,5 MFr, ce qui dénote une hausse de 900,4 MFr (7,5%).

La valeur au bilan des immeubles, des installations et des véhicules a évolué comme il suit.

	Compte 1988 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr
Installations ferroviaires	9 137,5	9 441,3	+ 303,8
Usines électriques	1 149,2	1 164,9	+ 15,7
Ateliers	310,8	315,8	+ 5,0
Véhicules	5 729,3	6 069,0	+ 339,7
Biens-fonds sans affectation définitive	166,7	172,0	+ 5,3
Total des valeurs de construction ou d'acquisition	16 493,5	17 163,0	+ 669,5
Déduction des amortissements cumulés	-10 173,8	-10 628,8	+ 455,0
Valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules en % des valeurs de construction ou d'acquisition	6 319,7 38,3	6 534,2 38,1	+ 214,5
Installations en construction	3 049,6	3 661,2	+ 611,6

Sur l'ensemble des valeurs de construction ou d'acquisition, soit 17 163 MFr, l'infrastructure représente 9 631,2 MFr, ou 56%.

La forte hausse des valeurs de construction ou d'acquisition, de 669,5 MFr, résulte de l'accroissement ordinaire des valeurs immobilisées. Déduction faite des amortissements cumulés (455 MFr), la valeur au bilan est en progression de 214,5 MFr. La valeur des travaux en cours s'est accrue de 611,6 MFr, pour s'inscrire à 3 661,2 MFr, en raison de divers grands ouvrages inachevés et non encore décomptés.

En ce qui concerne les fonds de roulement, les avoirs en caisse et en comptes de chèques postaux ont augmenté de 46,7 MFr, les avoirs en banque de 35 MFr, les comptes courants actifs de 11,8 MFr, les crédits de clients de 9,4 MFr, les stocks de 41,5 MFr et les commandes en cours de 13,2 MFr. En revanche, les prêts et les valeurs en portefeuille ont diminué de 3,5 MFr d'une année à l'autre.

Les charges à amortir (dette CPS) englobent notamment les emprunts des CFF à la Caisse de pensions et de secours, découlant de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes de la CPS. Ces charges ont diminué de 87,7 MFr pour s'établir à 509,2 MFr.

En 1989, les fonds de tiers ont augmenté de 826,8 MFr pour s'inscrire à 9558,3 MFr. La relation entre fonds propres et étrangers est de 1:3,2.

Passif

Les engagements à long terme se décomposent comme il suit.

	Compte 1988 MFr	Compte 1989 MFr	Différence 1988/1989 MFr
Prêts de la Confédération	2 106,0	2 506,0	+ 400,0
Bons de dépôt de la CPS	3 660,0	3 660,0	—
Autres prêts	21,7	20,4	— 1,3
Total	5 787,7	6 186,4	+ 398,7

Les emprunts à long terme sont constitués pour 40,5% de prêts de la Confédération, pour 59,2% de bons de dépôt de la CPS et pour 0,3% d'autres prêts. Les nouveaux prêts de la Confédération s'élevant à 1100 MFr et les remboursements à 700 MFr, la dette vis-à-vis de celle-ci s'accroît de 400 MFr. Les autres prêts ont diminué de 1,3 MFr (nouveaux prêts: 3,7 MFr; remboursements: 5 MFr).

Les engagements à court terme sont en hausse de 515,8 MFr comparativement à 1988. Cela s'explique notamment par la progression des dettes en compte courant envers l'Administration fédérale des finances (248,1 MFr) et par celle des comptes courants passifs avec les institutions sociales (330,8 MFr). Les dettes en comptes courants envers les chemins de fer étrangers et suisses (12,4 MFr), les autres engagements (22,8 MFr) et les provisions (9,1 MFr) ont également progressé. Les créances de la Caisse d'épargne de l'entreprise et les factures de fournisseurs non échues sont en baisse de 36,1 MFr et de 71,3 MFr respectivement. Les engagements cumulés de la CPS représentent la contrepartie des charges à amortir (dette CPS) figurant à l'actif.

<i>Origine des fonds</i>	MFr	Flux financiers
— Autofinancement		
Cash-flow		756,5
— Apports de tiers		
Augmentation des engagements à long terme	398,7	
Augmentation des engagements à court terme	514,8	
Contributions de tiers aux investissements et divers produits d'investissements	122,1	1 035,6
— Sorties d'immobilisations		2,6
— Diminution des actifs transitoires		3,8
		<u>1 798,5</u>

<i>Affectation des fonds</i>		
— Accroissement des valeurs immobilisées		
Investissements en 1989		1 630,6
— Accroissement des participations		11,7
— Accroissement des fonds de roulement		156,2
		<u>1 798,5</u>

Compte de résultats d'entreprise

	Compte 1988	Budget 1989	Compte 1989
	Fr.	Fr.	Fr.
1 Charges			
10 Charges de personnel	2 644 869 962	2 812 205 000	2 776 786 811
Traitements	1 876 639 578	1 994 800 000	1 953 807 507
Allocations et indemnités	241 005 665	260 124 000	258 688 260
Contributions aux assurances du personnel	279 538 500	294 965 000	311 386 609
Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)	247 686 219	262 316 000	252 904 435
11 Dépenses de choses	1 058 311 233	1 080 413 000	1 062 720 380
Matières	326 426 985	344 388 000	313 652 178
Prestations de tiers pour entretien	168 444 560	140 360 000	148 998 319
Prestations d'exploitation et de vente par des tiers	157 212 208	163 352 000	174 627 574
Fermages et locations	47 633 783	47 530 000	68 489 966
Energie fournie par des tiers	185 829 784	191 808 000	168 948 775
Assurances et dommages-intérêts	23 286 223	22 427 000	25 086 605
Indemnités pour voyages de service et remboursements de débours au personnel	36 421 459	37 446 000	36 811 040
Honoraires	27 643 067	35 286 000	35 472 397
Diverses prestations de tiers	85 413 164	97 816 000	90 633 526
12 Amortissements	541 252 326	539 110 000	568 846 175
Amortissements des immobilisations	538 545 176	537 000 000	566 703 741
Amortissements des fonds de roulement	2 707 150	2 110 000	2 142 434
13 Intérêts	255 484 485	281 800 000	336 505 104
Intérêts des engagements à long terme	202 816 389	227 600 000	275 681 743
Intérêts des engagements à court terme	52 668 096	54 200 000	60 823 361
15 Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	96 146 026	75 000 000	113 063 921
16 Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	135 000 000	25 200 000	102 000 000
17 Autres	24 787 152	6 700 000	15 334 062
Constitution de provisions	18 000 000	—	4 500 000
Charges hors exploitation et extraordinaires	6 787 152	6 700 000	10 834 062
Total	4 755 851 184	4 820 428 000	4 975 256 453
3 Excédent de produits	42 226 433	—	70 022 242
	4 798 077 617	4 820 428 000	5 045 278 695

Compte de résultats de l'infrastructure

	Compte 1988	Budget 1989	Compte 1989
	Fr.	Fr.	Fr.
1 Charges			
Amortissements	260 381 595	266 500 000	281 157 078
Intérêts	151 001 660	163 000 000	197 520 537
Entretien ordinaire	389 744 276	395 000 000	394 815 157
Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	82 068 314	70 000 000	76 402 218
Total	883 195 845	894 500 000	949 894 990
2 Produits			
Contribution des CFF à l'infrastructure	135 000 000	25 200 000	102 000 000
Prestations de la Confédération pour l'infrastructure	748 195 845	869 300 000	847 894 990
Total	883 195 845	894 500 000	949 894 990

	Compte 1988	Budget 1989	Compte 1989
	Fr.	Fr.	Fr.
2 <i>Produits</i>			
20 Produits de transport	3 012 983 201	3 048 600 000	3 172 372 488
Trafic voyageurs	1 285 833 201	1 329 000 000	1 370 092 488
Transport de voyageurs	1 256 928 974	1 300 000 000	1 339 581 719
Bagages	23 110 892	22 900 000	24 094 605
Automobiles accompagnées	5 793 335	6 100 000	6 416 164
Trafic marchandises	1 179 250 000	1 160 600 000	1 243 280 000
Cargo Rail	802 020 000	763 700 000	834 580 000
Cargo Combi	61 370 000	62 900 000	77 740 000
Cargo Domicile	160 720 000	173 400 000	163 100 000
Prestations spéciales et entrepôts	49 360 000	49 600 000	53 630 000
Poste	105 780 000	111 000 000	114 230 000
Indemnité compensatrice	547 900 000	559 000 000	559 000 000
Trafic voyageurs régional	514 000 000	523 000 000	523 000 000
Ferroulage	33 900 000	36 000 000	36 000 000
21 Produits accessoires	535 066 868	508 728 000	541 334 611
Prestations d'exploitation pour des tiers	117 121 929	115 912 000	122 905 688
Prestations de service pour des tiers	21 069 062	17 775 000	21 263 556
Livraisons et autres prestations pour des tiers	75 189 481	68 774 000	78 288 976
Fermages et locations	177 367 726	176 698 000	194 881 764
Ventes d'énergie	62 623 035	64 310 000	34 475 146
Ventes d'imprimés	5 501 865	5 256 000	5 590 141
Divers	76 193 770	60 003 000	83 929 340
22 Prestations propres pour les comptes des investissements	216 530 910	211 000 000	245 483 894
24 Prestations pour ordres de magasin	115 815 576	126 000 000	94 069 580
25 Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	883 195 845	894 500 000	949 894 990
26 Autres	34 485 217	31 600 000	42 123 132
Total	4 798 077 617	4 820 428 000	5 045 278 695
3 Déficit	—	—	—
	4 798 077 617	4 820 428 000	5 045 278 695

Compte des investissements

	Compte 1988	Budget 1989	Compte 1989
	Fr.	Fr.	Fr.
1 <i>Charges</i>			
11 Dépenses de choses	1 292 432 210	1 404 615 000	1 385 076 888
Matières	211 283 313	249 550 000	240 258 158
Prestations de tiers pour construction	919 670 001	984 951 000	980 608 509
Acquisition de terrains et d'immeubles	24 761 781	18 558 000	29 958 973
Prestations d'exploitation par des tiers	1 392 204	1 682 000	2 011 097
Fermages et locations	1 508 170	2 914 000	1 453 361
Energie fournie par des tiers	800 045	2 098 000	446 444
Assurances et dommages-intérêts	1 309 618	112 000	1 445 810
Honoraires	85 531 822	88 372 000	85 977 747
Diverses prestations de tiers	46 175 256	56 378 000	42 916 789
14 Prestations propres	216 530 910	211 000 000	245 483 894
Total	1 508 963 120	1 615 615 000	1 630 560 782
2 <i>Produits</i>			
21 Produits accessoires	189 176 952	156 015 000	122 036 799
Contributions de tiers	184 429 687	153 805 000	115 449 337
Divers	4 747 265	2 210 000	6 587 462
23 Investissements à la charge des CFF	1 319 786 168	1 459 600 000	1 508 523 983
Total	1 508 963 120	1 615 615 000	1 630 560 782

Bilan au 31 décembre 1989

	Compte 1988 Fr.	Compte 1989 Fr.
1 Actif		
10 Immobilisations	9 580 120 390	10 417 925 945
Immeubles, installations et véhicules		
Valeurs de construction ou d'acquisition	16 493 460 084	17 163 011 026
Amortissements	-10 173 747 121	-10 628 803 663
Valeur au bilan	6 319 712 963	6 534 207 363
Ouvrages inachevés	3 049 620 629	3 661 230 283
Participations et avances de tiers	210 786 798	222 488 299
11 Fonds de roulement	1 726 211 983	1 880 353 201
Espèces en caisse, comptes de chèques postaux et avances	47 918 656	94 684 374
Administration fédérale des finances	—	—
Banques	17 426 705	52 414 336
Prestations de la Confédération pour l'infrastructure	748 195 845	847 894 990
Prêts et titres en portefeuille	279 342 324	275 805 631
Stocks	276 249 334	317 788 042
Autres créances	357 079 119	291 765 828
12 Actifs transitoires	100 867 166	97 070 713
13 Charges à amortir (dette CPS)	596 941 388	509 182 603
14 Solde passif	—	—
Total	12 004 140 927	12 904 532 462
2 Passif		
20 Fonds propres	3 000 000 000	3 000 000 000
Capital de dotation	3 000 000 000	3 000 000 000
21 Fonds de tiers	8 731 447 033	9 558 310 390
Engagements à long terme	5 787 624 714	6 186 366 734
Prêts de la Confédération	2 106 000 000	2 506 000 000
Bons de dépôt de la CPS	3 660 000 000	3 660 000 000
Autres prêts	21 624 714	20 366 734
Engagements à court terme	2 346 880 931	2 862 761 053
Administration fédérale des finances	432 530 581	680 666 109
Institutions sociales des CFF	1 331 773 573	1 626 476 680
Autres	582 576 777	555 618 264
Engagements cumulés de la CPS	596 941 388	509 182 603
22 Passifs transitoires	207 130 712	210 636 648
24 Réserve pour la couverture de futurs déficits	65 563 182	135 585 424
Total	12 004 140 927	12 904 532 462
<i>Obligations éventuelles</i>		
Déficit de la CPS (intérêts capitalisés)	2 841 113 943	3 160 581 081
Autres garanties et cautions	15 615 000	48 850 000

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

au conseil d'administration des
Chemins de fer fédéraux suisses, Berne

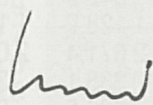
Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié les
comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1989.

Nous avons constaté que:

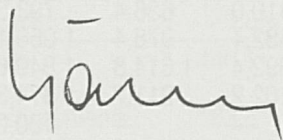
- le bilan, le compte de résultats d'entreprise, le compte de résultats d'infrastructure et le compte des investissements concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue avec exactitude,
- l'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui
vous sont soumis.

ATAG Fiduciaire Générale SA



M. Joder



H.U. Käser

Berne, le 8 mars 1990
Ksr/Bar

Aperçu chronologique

	1946	1950	1960	1970	1975	1979	1980	1981
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités								
1 Trains de voyageurs, trains-km	39,6	47,7	54,2	59,6	61,7	65,2	66,9	67,0
2 Trains marchandises, trains-km	13,5	14,2	23,5	29,9	26,8	29,0	29,0	28,5
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	225,8	230,8	210,6	205,6	216,3	218,2
4 voyageurs-km	5 444,5	5 615,7	6 998,4	8 168,3	7 984,2	8 294,1	9 179,0	9 099,5
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	29,2	45,6	34,5	44,0	46,3	45,3
6 tonnes-km	1 701,9	2 083,2	4 043,8	6 592,3	5 141,4	6 956,2	7 384,6	7 137,0
Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne annuelle)								
7 Propre personnel	34 572	36 904	39 904	40 677	40 867	38 113	38 367	38 791
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 030	853	655	*		
9 Total	36 472	37 816	40 934	41 530	41 522	*		
Compte de résultats en millions de francs								
Charges								
10 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	438,0	819,0	1 448,0	1 458,6	1 530,6	1 633,1
11 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	33,6	80,6	125,0	115,6	120,2	122,9
12 Rétribution du propre personnel	248,7	309,8	471,6	899,6	1 573,0	1 574,2	1 650,8	1 756,0
13 Contributions à la CPS, à l'AVS/ AI/APG/AC et à la CNA	25,9	38,8	63,0	111,4	153,8	168,4	175,2	190,2
14 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	50,5	75,5	116,6	128,9	137,3	151,6
15 Assurance du propre personnel	63,1	84,2	113,5	186,9	270,4	297,3	312,5	341,8
16 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	12,0	22,3	36,8	8,9*	9,4	10,0
17 Total des charges de personnel	324,5	401,3	597,1	1 108,8	1 880,2	1 880,4*	1 972,7	2 107,8
18 En % de l'ensemble des charges	59,5%	62,0%	59,9%	60,8%	63,8%	60,7%	60,4%	61,0%
19 Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	214,9	380,9	485,0	504,1*	556,6	573,6
20 En % de l'ensemble des charges	17,7%	18,3%	21,6%	20,9%	16,5%	16,3%	17,0%	16,6%
21 Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	132,8	214,2	300,7	384,6	403,6	426,9
22 Intérêts et autres frais financiers	53,9	51,3	51,6	118,9	280,8	328,7	336,1	348,5
23 Total des amortissements, intérêts et autres frais financiers	124,6	127,8	184,4	333,1	581,5	713,3	739,7	775,4
24 En % de l'ensemble des charges	22,8%	19,7%	18,5%	18,3%	19,7%	23,0%	22,6%	22,4%
25 Total des charges	545,8	647,6	996,4	1 822,8	2 946,7	3 097,8	3 269,0	3 456,8
Produits								
26 Trafic voyageurs	258,4	264,7	410,0	636,4	793,5	868,2	942,5	966,6
27 Trafic marchandises	305,4	325,0	582,4	978,4	1 056,1	1 034,6	1 128,9	1 106,2
28 Produits de transport	563,8	589,7	992,4	1 614,8	1 849,6	1 902,8	2 071,4	2 072,8
29 Autres produits	56,4	59,5	102,2	211,7	314,3	320,6	335,1	354,6
30 Indemnité compensatrice	—	—	—	—	160,0	250,0	269,0	269,0
31 Aide initiale pour le ferroutage	—	—	—	—	—	—	—	—
32 Total des produits	620,2	649,2	1 094,6	1 826,5	2 323,9	2 473,4	2 675,5	2 696,4
Résultat								
33 Excédent des produits ou des charges	74,4	1,6	98,2	3,7	-622,8	-624,4	-593,5	-760,4
34 Charges extraordinaires	49,0	1,6	70,2	—	—	—	—	—
35 Bénéfice ou déficit de l'année	25,4	—	28,0	3,7	-622,8	-624,4	-593,5	-760,4
36 Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	—	—	—	—	—
37 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	16,0	—	—	—	—	—

* Ad 8/9/16/17/19 (1946-1982):

A partir de 1979, les ouvriers d'entrepreneur ne figurent plus dans l'effectif du personnel; la charge qu'ils représentent est incluse dans les dépenses de choses.

Nouvelle structure (n'est que partiellement comparable avec les années précédentes)		1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Mandat de prestations (MP) 1982-1986									
MP 1987-									
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités									
74,1	1	Trains de voyageurs, trains-km	79,3	79,5	80,1	80,4	85,9	90,7	91,0
27,6	2	Trains marchandises, trains-km	26,6	26,8	25,7	25,5	25,4	26,8	27,4
217,0	3	Trafic voyageurs: voyageurs	217,2	218,1	224,6	228,5	257,6	259,3	259,7
8 968,5	4	voyageurs-km	9 001,0	9 043,3	9 381,0	9 324,5	10 680,0	10 804,0	11 034,0
41,9	5	Trafic marchandises: tonnes	41,5	43,5	44,5	45,1	44,4	48,2	50,8
6 500,9	6	tonnes-km	6 404,6	6 891,5	7 049,3	6 966,4	6 812,0	7 503,0	8 162,1
Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne annuelle)									
39 213	7	Agents permanents et auxiliaires	36 422	35 921	35 414	35 141	35 048	34 884	34 724
	8	Agents à l'instruction	2 677	2 238	1 695	1 869	2 162	2 488	2 614
	9	Total	39 099	38 159	37 109	37 010	37 210	37 372	37 338
Compte de résultats d'entreprise en millions de francs									
Charges									
1 808,0	10	Traitements	1 733,6	1 746,2	1 755,9	1 804,2	1 813,6	1 876,7	1 953,8
	11	Allocations et indemnités	235,6	232,1	232,2	235,4	238,2	241,0	258,7
135,4	12	Contributions aux assurances du personnel	212,9	220,3	228,8	238,1	244,5	279,5	311,4
1 943,4	13	Versements complémentaires pour les assurances du personnel	179,4	193,4	214,5	223,7	226,9	247,7	252,9
204,3	14	Total des charges de personnel	2 361,5	2 392,0	2 431,4	2 501,4	2 523,2	2 644,9	2 776,8
	15	En % des charges totales	58,4%	59,2%	58,6%	58,7%	55,2%	55,6%	55,8%
179,2	16	Dépenses de choses	796,5	818,7	903,5	928,4	986,7	1 058,3	1 062,7
383,5	17	Amortissements	455,5	496,7	499,4	505,0	523,1	541,3	568,9
	18	Intérêts	223,6	220,9	225,1	231,4	242,5	255,5	336,5
11,1	19	Gros entretien résultant d'ordres d'investissements	200,5	105,4	85,2	82,3	66,0	96,1	113,1
2 338,0	20	Contribution des CFF pour l'infrastructure	—	—	—	—	218,5	135,0	102,0
64,6%	21	Autres charges	5,7	4,7	6,8	11,9	8,1	24,8	15,3
614,6	22	Total des charges	4 043,3	4 038,4	4 151,4	4 260,4	4 568,1	4 755,9	4 975,3
17,0%	Produits								
445,1	23	Trafic voyageurs	1 088,2	1 119,6	1 191,0	1 206,7	1 262,3	1 285,8	1 370,1
223,3	24	Trafic marchandises	1 132,8	1 177,8	1 178,7	1 178,7	1 152,4	1 179,3	1 243,3
668,4	25	Indemnité compensatrice	618,0	659,0	679,0	662,0	510,0	547,9	559,0
18,4%	26	Aide initiale pour le ferroutage	25,0	10,7	13,1	16,4	—	—	—
3 621,0	27	Total des produits de transport	2 864,0	2 967,1	3 061,8	3 063,8	2 924,7	3 013,0	3 172,4
	28	En % des produits totaux	79,3%	79,5%	79,1%	78,5%	63,7%	62,8%	62,9%
1 011,9	29	Produits accessoires	440,1	460,2	510,5	483,1	511,5	535,1	541,3
1 102,7	30	Prestations propres pour le compte des investissements	162,6	144,6	140,4	180,4	196,8	216,5	245,5
2 114,6	31	Prestations pour ordres de magasin	94,2	112,2	111,6	127,7	124,5	115,8	94,1
388,0	32	Prestations de la Confédération pour l'infrastructure	—	—	—	—	794,5	883,2	949,9
610,0	33	Autres produits	50,7	50,1	45,9	48,6	39,4	34,5	42,1
10,0	34	Total des produits	3 611,6	3 734,2	3 870,2	3 903,6	4 591,4	4 798,1	5 045,3
3 122,6	Résultat								
—	35	Excédent de produits	—	—	—	—	23,3	42,2	70,0
—	36	Déficit	431,7	304,2	281,2	356,8	—	—	—
—									

Aperçu chronologique

	1946	1950	1955	1960	1965	1970	1974	1975
Bilan au 31 décembre en millions de francs								
Actif								
41 Immeubles et installations	2253	2451	2701	3029	3505	4295	5370	5743
42 Véhicules	736	836	1055	1435	2001	2689	3353	3558
43 Total des valeurs d'établissement ou d'acquisition	2989	3287	3756	4464	5506	6984	8723	9301
44 Amortissements	-1101	-1593	-2067	-2635	-3339	-4060	-4738	-4964
45 Valeur au bilan	1888	1694	1689	1829	2167	2924	3985	4337
46 Ouvrages inachevés	61	73	89	193	461	645	983	1071
47 Biens-fonds acquis à titre prévisionnel, participations	25	30	34	68	146	195	264	262
48 Total des immobilisations	1974	1797	1812	2090	2774	3764	5232	5670
49 Fonds de roulement	193	184	248	308	419	476	1156	1116
50 Autres actifs	58	184	48	62	97	115	—	—
51 Solde passif	—	—	—	—	—	—	234	623
52 Total de l'actif	2225	2165	2108	2460	3290	4355	6622	7409
Passif								
53 Capital de dotation	400	400	400	400	800	800	800	800
54 Réserve légale	10	—	40	80	120	99	—	—
55 Fonds de réserve	13	15	30	95	92	48	38	39
56 Total des fonds propres	423	415	470	575	1012	947	838	839
57 Engagements à long terme	1548	1494	1369	1519	1664	2598	4722	5427
58 Engagements à court terme	206	238	196	254	501	672	1062	1143
59 Engagements cumulés de la CPS	—	—	—	—	—	—	—	—
60 Total des fonds de tiers	1754	1732	1565	1773	2165	3270	5784	6570
61 Autres passifs (y compris solde actif)	48	18	73	112	113	138	—	—
62 Total du passif	2225	2165	2108	2460	3290	4355	6622	7409
Compte des investissements (jusqu'en 1982: compte de construction) en millions de francs								
71 Dépenses de choses	.	.	.	.	.	.	.	.
72 Prestations propres	.	.	.	.	.	.	.	.
73 Total du compte des investissements	.	.	.	.	.	.	.	.
74 dont immeubles et installations	.	.	.	.	.	.	.	.
75 véhicules	.	.	.	.	.	.	.	.
76 Contributions de tiers et divers produits	.	.	.	.	.	.	.	.
77 Investissements à la charge des CFF	89,9	136,9	156,2	235,4	424,1	447,1	806,6	831,0

							Nouvelle structure						
1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
6002	6128	6655	7176	7749	8201	8631	8859	9650	9938	10117	10483	10764	11094
3802	4005	4145	4301	4444	4561	4770	4968	5165	5256	5334	5477	5729	6069
9804	10133	10800	11477	12193	12762	13401	13827	14815	15194	15451	15960	16493	17163
-5204	-5469	-5554	-5830	-6165	-6516	-6878	-7265	-8340	-8877	-9301	-9748	-10173	-10629
4600	4664	5246	5647	6028	6246	6523	6562	6475	6317	6150	6212	6320	6534
1224	1527	1169	933	689	663	572	769	1034	1393	1921	2477	3050	3661
286	295	305	312	304	293	302	310	341	347	354	187 ¹	210	223
6110	6486	6720	6892	7021	7202	7397	7641	7850	8057	8425	8876	9580	10418
1115	954	902	887	1067	872	971	873	982	1005	949	1495	1726	1880
—	—	—	—	—	326	419	444	829	819	825	705	698	606
708	688	623	624	593	760	498	432	304	281	357	—	—	—
7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285	9390	9965	10162	10556	11076	12004	12904
800	800	800	800	800	800	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000
—	—	—	—	—	—	—	— ²	—	—	—	—	—	—
40	41	42	44	45	47	43	—	—	—	—	—	—	—
840	841	842	844	845	847	3043	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000
5736	5782	5846	6082	6301	6626	4658	4743	4503	4618	4863	5031	5787	6186
1357	1505	1557	1477	1535	1687	1584	1424	1582	1667	1837	2254	2347	2863
—	—	—	—	—	—	—	—	758 ³	725	727	633	597	509
7093	7287	7403	7559	7836	8313	6242	6167	6843	7010	7427	7918	8731	9558
—	—	—	—	—	—	—	223	122	152	129	158	273	346
7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285	9390	9965	10162	10556	11076	12004	12904
.	.	.	.	.	.	.	834,5	808,4	870,6	957,6	980,7	1292,5	1385,1
.	.	.	.	.	.	.	162,6	144,6	140,4	180,4	196,8	216,5	245,5
.	.	.	.	.	.	.	997,1	953,0	1011,0	1138,0	1177,5	1509,0	1630,6
.	.	.	.	.	.	.	776,8	763,6	817,1	907,1	955,6	1147,6	1214,7
.	.	.	.	.	.	.	220,3	189,4	193,9	230,9	221,9	361,4	415,9
865,4	817,4	682,1	651,8	650,3	725,9	745,1	-105,9	-174,2	-222,5	-189,8	-155,4	-189,2	-122,1
							891,2	778,8	788,5	948,2	1022,1	1319,8	1508,5

¹ Ad 47: à partir de 1987 seulement participations.

² Ad 55: à partir de 1983, les provisions pour la couverture de gros dommages figurent dans les engagements à court terme (ligne 58).

³ Ad 59: figurent jusqu'en 1983 dans les engagements à long terme (ligne 57).